

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T15148
Adresse du site	41, avenue Foch	Hauteur	R+6 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Modification du site avec ajout des fréquences 700MHz 4G et 2100 MHz dans la 4G/5G ainsi que de la 5G 3500MHz et modification des azimuts.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange et SFR présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	29/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/05/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes accueillant le 700MHz en 4G et le 2100MHz 4G/5G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), ainsi que la 5G 3500MHz, orientées vers les azimuts 0°, 190° et 280°		
Distance des ouvrants	2 à 3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 1V/m - 190° < 5V/m ; 280° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 1V/m - 190° < 3V/m ; 280° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30m pour les antennes à faisceau fixe 30.5m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

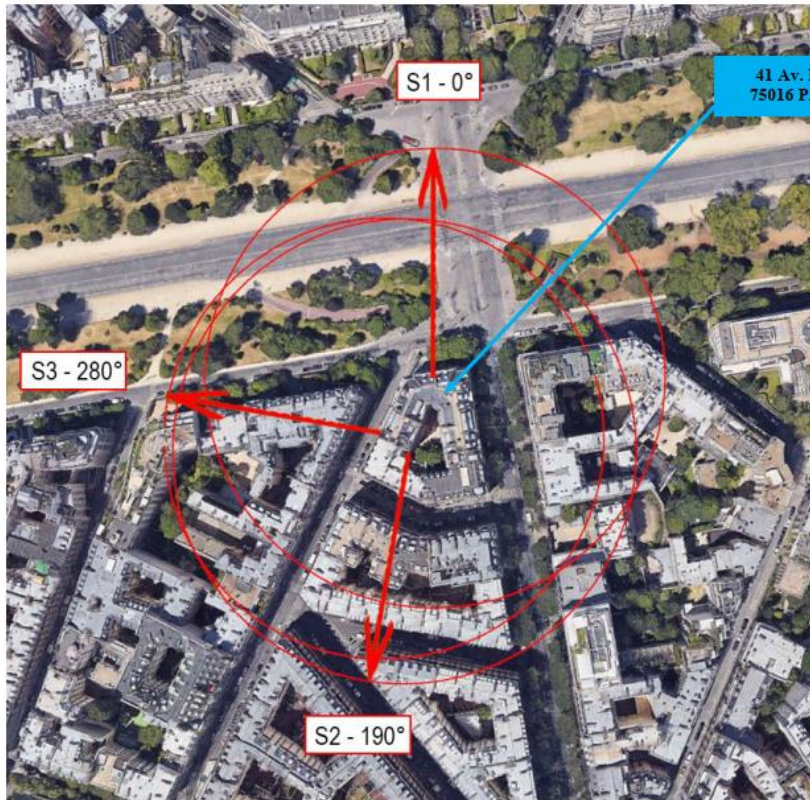
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et orientables activées en 2G/3G/4G 5G 2100 et 3500MHz
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

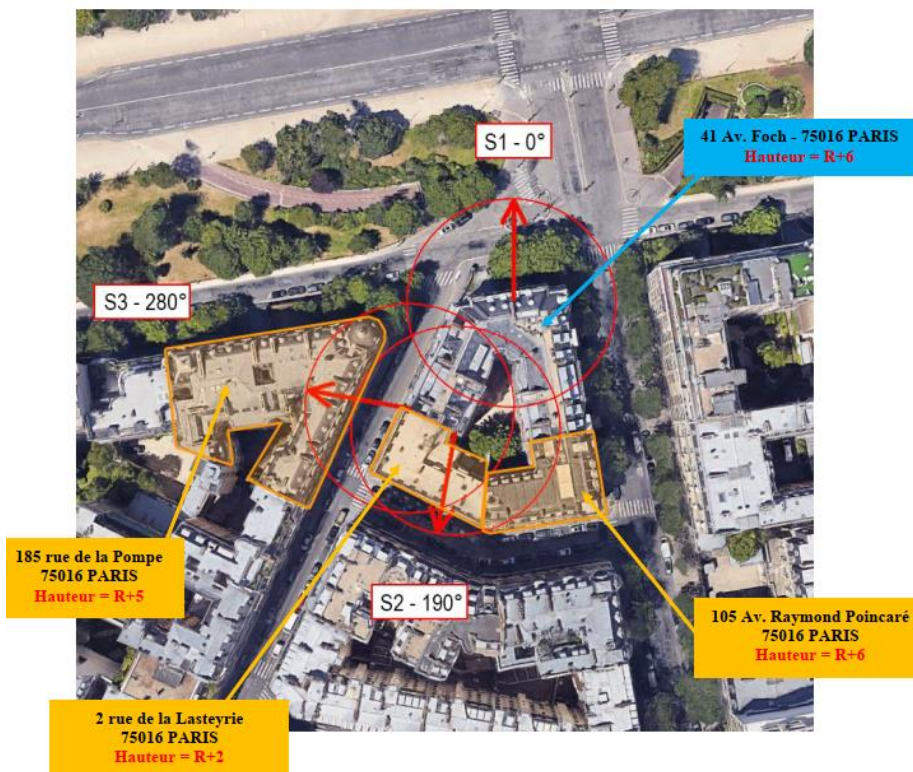
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Il n'existe pas d'établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 41 AVENUE FOCH 75116 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 190°	Azimet 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	10.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimet 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 41 AVENUE FOCH 75116 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

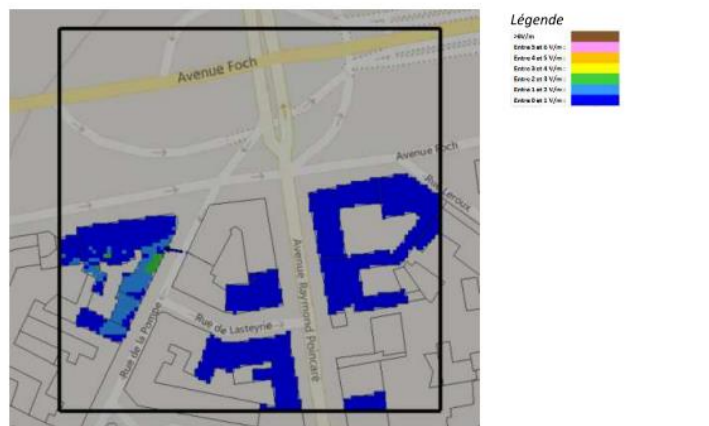
	Azimet 0°	Azimet 190°	Azimet 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 190°



Azimut 280°

